

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Festival de Loire 2019 Les inscriptions pour les bateaux sont lancées

Le Festival de Loire revient sur les quais d'Orléans du 18 au 22 septembre 2019, pour faire découvrir les richesses culturelles et naturelles qu'offre le dernier fleuve sauvage, la Loire, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Mariniers et bateliers peuvent dès à présent s'inscrire pour participer au plus grand rassemblement européen de la marine fluviale, durant lequel ils seront accompagnés de flottilles venues d'Angleterre et de son fleuve la Tamise, invités d'honneur de cette édition.

L'Angleterre et la Tamise, invités d'honneur

Après l'Ebre, fleuve espagnol, la Ville d'Orléans a choisi de faire honneur à la Tamise, principal fleuve d'Angleterre, présentant certaines similitudes à la Loire. En effet, si l'ancien port d'Orléans a été glorieux jusqu'au milieu du XIXe siècle, grâce à sa position au point septentrional du fleuve royal, la Tamise a, elle aussi, permis à la ville de Londres de briller grâce à son port et son commerce fluvial, à cette même période. De plus, sur la Loire comme sur la Tamise, les bateaux utilisés sont à fonds plats, en raison de la profondeur des fleuves parfois faible. Ces bateaux seront à découvrir durant le Festival de Loire 2019 qui, pour mettre à l'honneur la Tamise et son pays, proposera diverses animations ainsi qu'un village qui leur sera dédié.

Comment s'inscrire ?

Chaque marinier, batelier, s'il souhaite participer à ce grand festival, doit s'inscrire à l'aide de la fiche suivante - [Fiche d'Inscription](#) - Il est possible également de proposer une animation, une démonstration ou demander plus de renseignements en écrivant à contact@evt-infos.com.

Afin de valider chaque participation, un courriel de confirmation sera adressé durant le printemps 2019.

Plus d'infos sur le site www.evt-infos.com



#FestivaldeLoire

#OrleansMetropole

www.orleans-metropole.fr

L'affiche du Festival de Loire 2019



www.festivaldeloire.com | www.orleans-metropole.fr
#FestivaldeLoire | #OrleansMetropole

